

Projet éducatif de la Maison Familiale de Mont

Les Maisons Familiales Rurales ont à coeur de former mais aussi de contribuer efficacement à l'éducation des jeunes qui lui sont confiés. Elles accordent une grande importance à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des adolescents et de jeunes adultes.

Si l'éducation reste d'abord de la responsabilité des parents et si les maîtres de stages sont associés au contrat éducatif, le personnel de la Maison Familiale constitue une équipe éducative qui met en œuvre le projet éducatif.

Pour aider chaque personne en formation à réussir sa vie professionnelle et sociale, la Maison Familiale Rurale s'engage à :

Faire vivre un projet éducatif partagé qui implique et responsabilise

Un climat éducatif familial. Sous contrôle du directeur, l'équipe éducative encadre les élèves et coordonne la vie quotidienne de l'établissement. Les formateurs ne sont pas seulement des enseignants chargés de cours. Ils ont une fonction plus globale. Ils accompagnent les élèves dans leur projet professionnel et personnel et animent également les temps hors cours.

Les attitudes des adultes doivent être en cohérence avec les objectifs éducatifs.

Le contrat éducatif [\[1\]](#) élaboré en concertation par l'équipe éducative et le Conseil d'Administration est basé sur le respect et la responsabilité individuelle. Il s'applique à tous.

Des chartes de vie [\[2\]](#), adaptées à chaque filière et écrites avec les jeunes, sont soumises à l'approbation de la commission « Education et vie résidentielle » . .

Développer l'éducation à la citoyenneté et encourager la vie de groupe, en internat, dans un environnement de qualité, sécurisant, à taille humaine

Un établissement à taille humaine .C'est une des particularités des Maisons Familiales Rurales : un nombre d'élèves relativement limité pour garantir proximité et convivialité au

sein de l'établissement. La Maison Familiale accueille entre 150 à 170 élèves. Du fait de l'alternance seule, environ, une moitié de l'effectif est présente sur une même semaine.

L'apprentissage de la vie en collectivité est un axe à part entière de la formation. Les élèves sont là pour se former et préparer un diplôme mais aussi pour apprendre à vivre ensemble, en collectivité, dans la société.

C'est dans cet esprit que les élèves scolarisés à la Maison Familiale sont inscrits en internat (les familles peuvent, pour raisons personnelles présentées par écrit, demander la demi-pension). Dormir dans l'établissement impose un rythme différent de celui de la famille. Il faut se plier aux règles de vie en commun, apprendre à se débrouiller seul, à devenir autonome et responsable.

En début de semaine, on répartit les tâches et chaque élève se voit confier un service pour la durée de son séjour hebdomadaire. Ici, on est de service de table ou de vaisselle, là de chambre, plus loin de classe... Un principe qui permet de responsabiliser chaque élève, sur le plan matériel mais aussi relationnel. Le personnel est présent auprès des jeunes en dehors des heures d'activités pédagogiques (lors des repas, des soirées, des temps libres ...) selon les modalités définies par le directeur.

· **Proposer un plan d'animation du temps résidentiel et faciliter des moments d'écoute et de discussion avec l'équipe éducative quelle que soit l'heure de la journée.**

Les temps résidentiels sont des moments privilégiés de l'apprentissage de la vie de groupe. Ces temps comprennent des activités sportives, des travaux manuels, des sorties culturelles, des soirées à thème, des rencontres... Chaque membre de l'équipe éducative participe à son niveau à ces animations en associant et responsabilisant autant que faire ce peut les jeunes, les parents et le milieu associatif local.

Chaque membre de l'équipe éducative s'engage à se rendre disponible pour dialoguer, écouter et participer à la vie des groupes.

Adopté en Conseil d'administration le 24 août 2007